

Association loi 1901 inscrite au J.O n°0026 du 29/06/2013

annonce 00330 - RNA : W173004177

Monsieur J.P Mandroux

Objet : Projet Beauregard Hôtel de Ville

BP 1531

17086 LA ROCHELLE Cedex 2

La Rochelle le, 17 septembre 2013,

Monsieur Mandroux,

Nous vous remercions de l’attention que vous portez à nos inquiétudes (courrier du 12 juillet adressé aux pétitionnaires et compte-rendu de réunion du 12 juin).

Aussi nous nous permettons de préciser quelques points que vous avez abordés et détaillés  à savoir :

-Réunion publique du 12 octobre 2012 : Il y a été présenté un projet non finalisé, sans concertation préalable avec les habitants du quartier.

-Rencontre avec les onze riverains : les aménagements obtenus (suppression du chemin et déplacement des poubelles) ne validaient pas l’ensemble du projet mais étaient une réponse favorable à des inquiétudes spécifiques .

-Réunion de travail du 12 avril 2013 : Aucun compte-rendu écrit n’existe à notre connaissance et, il n’est donc pas possible d’y apporter des réponses ou des propositions.

-Réunion du 12 juin 2013 : Des points ont été modifiés (hauteur des bâtiments ramenée à R+5 maxi) mais comme l’indique le compte-rendu, des inquiétudes récurrentes persistent notamment sur le nombre de logements , sur l’estimation du nombre de véhicules annoncé et les difficultés liées (stationnement, circulation…).

Nous sommes étonnés que le nombre de logements prévu à 450 ne prévoit « que » mille habitants alors ce  « micro-quartier » est nous semble t’il dédié en grande partie aux familles !

De plus quand le PLU prévoit un stationnement dédié par logement de 75m2 et que l’on constate qu’il y a 463 places de parking dédiées cela signifie donc 1,02 parking par logement !!! d’environ 75m2 (avec ou sans enfant ?).

Nous apprenons aussi que le prix du m2 est de 140€ est donc < a 5% d’après nos calculs du coût du bâtit !

En revanche la mise place de jeux pour enfants en complément du city-stade est une très bonne nouvelle.

Je vous prie de recevoir , Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Pascal Ingremeau